



## Construction21 vous souhaite une excellente année 2013, riche ..

... de rencontres, d'échanges et d'innovations au service d'une construction véritablement durable.

Construction21, qui compte déjà 3000 membres, dont 1300 en France, peut vous y aider.

Vos relations professionnelles font-elles déjà partie du réseau? Consultez la liste des [membres](#) et invitez vos relations à nous [rejoindre](#).

## Votez pour les bâtiments les plus performants d'Europe!



Participez au concours organisé par les 7 plate formes Construction21 en Europe. Les bâtiments proposant les solutions les plus performantes pour la ville de demain sont en compétition.

Référez vos réalisations exemplaires dans la base de données. Elles seront visibles dans toute l'Europe.

Plus d'info dans la rubrique [SUBA 2013](#).

Saisissez dès maintenant votre [étude de cas](#).

## Focus sur la rénovation

La rénovation est bien, en ce début d'année, LA priorité de la transition énergétique. Rejoignez ces deux communautés animées par des professionnels reconnus.



[Accélérer la rénovation des bâtiments existants](#), animée par Philippe Cers, d'H4, destinée aux collectivités, maîtres d'ouvrage et entreprises cherchant à faciliter la rénovation du parc existant.

[Rénovation énergétique des copropriétés](#), animée par Xavier Faure, de Planète Copropriété, ouverte à tous ceux qui souhaitent aider les copropriétés à réaliser des travaux.

## Construction21, le portail qui manquait aux professionnels

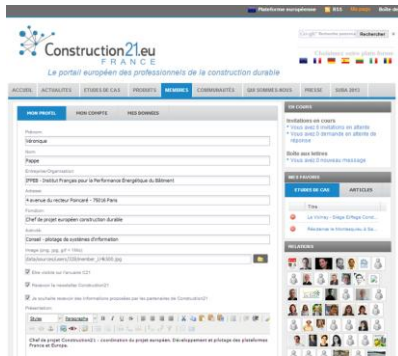


Hervé GUEGUEN, Ingénieur professeur à SUPELEC, [Animateur de la Chaire Bâtir Durable et Innover](#), est devenu fin 2012 le 1000e membre de la plateforme française!

A cette occasion, il a nous a fait part de son intérêt pour le portail qui permet " d'avoir accès à de l'information spécialisée à la pointe de l'actualité, avec l'opportunité de creuser un peu plus grâce aux communautés." [Lire son interview](#).

Vous souhaitez vous aussi partager votre opinion sur Construction21? [Contactez-nous](#)

## Maximisez vos chances d'élargir votre réseau!



Sur Construction21, pas de pseudos : tous les professionnels se présentent avec leur nom et leur entreprise.

Pour faciliter la création de relations professionnelles avec vos pairs, rendez votre profil attractif en ajoutant votre photo, en précisant vos fonctions ou ce que vous cherchez sur ce portail.

Ceci renforcera aussi la visibilité de votre organisation au sein de la profession.

Modifier votre [profil](#)



## Publiez vos propres actualités en quelques clics !

Publier une actualité : [Mode d'emploi](#)

Quelques exemples d'actualités publiées récemment :

[Du lin dans les fenêtres](#), par Jean-Philippe Pié, Ecobat

Des profils de fenêtres bio-sourcés aussi isolants que le PVC et rigides que l'aluminium, mais deux fois plus légers que ce métal pourtant peu pondéreux : c'est le résultat des trois années d'efforts produits par Innobat, une jeune entreprise de l'Hérault. [Lire plus](#).

[L'efficacité énergétique active, premier levier de la transition énergétique](#), par Eric Nicolas, Gimélec

La filière éco-électrique apporte une première contribution au débat national sur la transition énergétique en publiant son « Merit Order » des solutions d'efficacité énergétique pour le bâtiment. Cette étude apporte en particulier un éclairage inédit sur la performance et la rentabilité économique des solutions d'efficacité énergétique active ... [Lire plus.](#)

[Un bâtiment tertiaire à énergie positive qui tient ses promesses](#), par Isabelle Duffaure-Gallais, Le Moniteur

Après un an d'occupation, l'immeuble de bureaux Green Office de Meudon (92) livré en 2011 affiche un excédent de 9 % entre sa production d'énergie et sa consommation. Grâce à un bâtiment performant, un contrat de performance énergétique, des outils de pilotage et des occupants motivés. [Lire plus.](#)

[L'Evaluation Technique Européenne \(ETE\) selon le Règlement des Produits de Construction \(RPC\)](#), par Christophe Chabbi, Qualitae

La directive 89/106/CEE relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats membres concernant les produits de construction (DPC), sera remplacée au 1er juillet 2013 par le règlement n°305/2011/UE (dit RPC) établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction. [Lire plus.](#)